



COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DU CARCASSONNAIS

# Cahier Spécial Élections

NOVEMBRE 2009

de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais



Le discours  
intégral de

Monsieur Alain TARLIER  
lors de son élection



AINSI QUE  
LA NOUVELLE  
COMPOSITION  
DU BUREAU

## Discours d'investissement de Monsieur Alain Tarlier



Mesdames, Messieurs,

Je veux d'abord vous remercier de la confiance que vous me faites en me désignant comme Président de cette Communauté d'Agglomération.

Croyez que je mesure la responsabilité qui est désormais la mienne non pas celle pleine de fatuité d'un notable repus et cravaté, satisfait de son rang, mais bien celle d'un homme de conviction, attaché à sa terre dont il connaît les joies et les douleurs et qui se prend à rêver, là où il se trouve, pour quelques temps encore, que demain peut être différent pour nos enfants.

Je veux aussi remercier l'équipe qui a administré l'Agglomération pendant cette période spéciale, on l'appellera pudiquement comme cela, et dire à Christian RAYNAUD toute notre reconnaissance pour avoir si bien mené cette tâche.

Au nom de tous les habitants de l'agglomération, je veux te remercier mon cher Christian.

Nous connaissons une situation rare. Le Maire de la Ville Centre n'est pas le Président de l'Agglomération.

C'est un choix politique voulu par Jean-Claude PEREZ qui manifeste ainsi sa volonté, dès le départ de notre chemin de mêler deux exigences : celle d'abord si forte, après 20 ans de silence, de faire entendre enfin, au-delà de ses propres remparts, la voix d'une Ville endormie et atone, et celle ensuite si prégnante de rassembler autour d'elle les Communes qui l'entourent pour dessiner avec elles un nouveau projet de développement.

C'est cette volonté qui a porté ma candidature à la tête de votre Agglomération, de notre Agglomération.

Cette volonté est commune à tous les Élus carcassonnais.

Elle est pleine de respect envers vous tous.

Nous souhaitons travailler avec tous désormais, y compris d'ailleurs avec notre propre opposition municipale.

Des esprits étroits et bornés nous avaient interdit de siéger dans cette Assemblée.

Notre opposition y siègera.

Soit dit en passant, on nous avait même interdit tout débat en Conseil Municipal sur les projets de cette Agglo, qui devenait ainsi bien mystérieuse pour nous Élus, comme elle l'était déjà d'ailleurs pour toute la population elle-même.

Ces temps sont révolus.

Nous rendrons compte régulièrement à notre Conseil Municipal des travaux de cette Assemblée. Il nous semble normal, en effet, que des Élus représentant près de 50% des habitants concernés par notre Agglomération, rendent compte à leurs mandants de ce qu'ils font, de leurs idées, de leurs projets pour eux.

Ce n'était pas le cas, jusqu'à ce jour, ce sera désormais le cas.

**Les choix de cette  
Assemblée seront  
ainsi régulièrement  
présentés à  
la population**

Je dois d'ailleurs vous préciser que tous les Vice-Présidents de Carcassonne qui seront élus dans cette Assemblée ce soir, siégeront à titre consultatif au bureau municipal de notre Commune.

Pour les Élus carcassonnais, cette Assemblée ne sera donc plus un lieu lointain, où se décident des choses mystérieuses, mais bel et bien le lieu clair et transparent où se prennent sur les compétences déléguées de l'action municipale, des orientations majeures.

Je souhaite la même transparence et la même clarté dans les relations entre l'Agglomération et ses Administrés.

Les choix de cette Assemblée seront ainsi régulièrement présentés à la population et les raisons de ces choix expliquées comme leurs conséquences financières. Avec la même volonté de transparence, nous diligenterons toutes les études utiles dont nous rendrons évidemment publiques les conclusions.

Cette démarche s'appliquera, bien sûr, à la gestion passée de cette maison.

Tel est le contrat que nous avons passé avec les Électrices et les Électeurs de notre Commune, tel est le contrat que nous respecterons, dans cette Assemblée comme à la Ville.

Comme vous, dans vos Communes, nous voulons être porteurs d'un véritable projet de développement pour ce territoire.

Notre Communauté que je vais désormais présider, est d'abord pour moi une Communauté de projets.

Bien sûr une intercommunalité de services, mais également une intercommunalité de développement.

C'est donc de cela que je souhaite que nous débattions ici avec vous, entre nous, d'avenir, de projets, dans une Assemblée souveraine, où chacun apportera sa pierre, si petite soit-elle, tout

**Notre Communauté  
que je vais désormais  
présider, est d'abord  
pour moi une  
Communauté de projets**

en restant maître chez lui. Il en ira ainsi de l'implantation de tout équipement collectif, communautaire, et bien sûr du lieu d'implantation de la future médiathèque.

Cette transparence, les habitants de la Commune Centre l'attendaient depuis plus d'un quart de siècle.

Nous l'avons promise, nous ne dérogerons pas à cette promesse.

Dans cette Assemblée nous arrivons avec la même volonté de transparence, d'échanges, de débats.

Le premier point qui occupera sans doute nos réflexions, concerne la question des limites géographiques de notre Agglomération.

Sont-elles suffisantes ?

À l'heure où notre voisine à l'Est s'ouvre sur la mer Méditerranée, pouvons-nous rester isolés au cœur des terres audoises ?

La zone littorale connaît spontanément une évolution démographique rapide, une expansion économique forte, un développement certain de ses moyens de transport.

Nos forces ne doivent-elles pas être rassemblées, organisées, rendues plus percutantes ?

Quels rôles peuvent désormais jouer la viticulture, le tourisme, les services, la culture, dans notre développement à venir ?

Les terres de Capendu, d'Alzonne, de la Montagne Noire, des Corbières, ne doivent-elles pas nous rejoindre ?

Ces terres de vignes où les routes impriment des cicatrices de brûlures comme le disait le poète Jean Lebrau, ces terres de vignes où la culture vivante est déjà présente, où la beauté est inscrite dans les paysages depuis si longtemps, où la garrigue le dispute à la forêt, le thym à la vigne, où l'histoire partout palpite et nous rappelle à chaque pas nos racines d'hérétiques et notre langue.

Ce territoire si riche, si passionné, si libre, a besoin sans doute désormais, de se forger une unité nouvelle, autour d'une

**La réponse que nous apporterons à cette question est sans doute la clé de la réussite économique à venir de ce territoire**

Ville qui autrefois le protégeait doit sans doute aujourd'hui et demain assurer son développement.

Ce territoire, notre territoire, ne doit-il pas devenir le centre névralgique incontesté

de ce Département, être plus qu'un simple chef-lieu, ce qu'il est aujourd'hui ?

Nous devons nous poser la question des limites géographiques de notre Agglomération, la question de notre extension, dans le respect de nos voisins.

Nous devons également nous poser la question de notre image.

Notre territoire dispose d'un extraordinaire capital image.

C'est une chance unique de promotion.

Nous disposons d'un double classement au patrimoine mondial de l'humanité.

Comment ce vaste ensemble peut-il devenir un ensemble de développement ?

Et pourquoi ne l'est-il pas déjà ?

**La culture peut être sur ce territoire un puissant moteur de développement**

La question de la gestion des flux touristiques sur notre territoire est évidemment majeure.

La réponse que nous apporterons à cette question est sans doute la clé de la

réussite économique à venir de ce territoire.

Nous devons aussi parler d'âme.

Nous aimons ce territoire parce qu'il a une âme.

Et cette âme nous devons l'offrir comme un cadeau inoubliable aux millions de gens qui ne font que passer trop vite ou ne restent que trop peu de temps.

Cette âme c'est la beauté de nos paysages, mais aussi les œuvres de nos artistes, nos spectacles vivants, nos vestiges médiévaux, notre histoire.

Seule la culture nous permet de faire ce cadeau à ceux qui passent.

La culture peut être, sur ce territoire, un puissant moteur de développement.

C'est d'abord une nécessité pour nous bien sûr habitants de cette terre, mais c'est aussi une aspiration profonde, fondamentale pour les touristes, pour ces hommes pour ces femmes qui la parcourent à la recherche de cette fulgurance, une trace inoubliable.

C'est la culture qui fera que nous ne serons pas oubliés.

Nous devons donc nous poser la question de l'élargissement de nos compétences à la culture, comme on recherche une âme à ce pays 800 ans après une croisade sanglante.

Beaucoup d'agglomérations fonctionnent sur une répartition des compétences qui ne crée pas de synergie.

C'est le cas de celle-ci depuis sa création : à l'agglomération la question des grands équipements, aux communes la définition des animations et des politiques culturelles !

Pourquoi ne pas sortir de ce schéma simpliste ?

Pourquoi ne pas rassembler ces deux domaines dans une même vision ?

Pourquoi ne pas réfléchir à une vision globale à l'échelle de tout notre territoire, à des pratiques culturelles plus ordonnées, plus solidaires, plus riches, sur un territoire enfin rassemblé et plus porteuses d'âme ?

**Une équipe rassemblée et motivée, travaillant de façon plus collective en neuf pôles principaux**

Voici tracée à traits grossiers, la route que nous pourrions envisager de prendre.

Cette réflexion, à laquelle je vous invite, a besoin d'une équipe rassemblée et motivée pour bâtir la solidarité territoriale qui est une de nos priorités.

Une équipe qui garde à l'esprit notre mission de gestion des réseaux d'assainissement, de collecte des déchets, de gestion de l'eau.

Une équipe qui sache que l'exigence du développement économique est première et la pense avec les Chambres Consulaires en renforçant nos relations avec elles et en créant un partenariat fort avec la région Languedoc-Roussillon qui joue désormais un rôle majeur en matière de développement économique.

Une équipe qui renforce nos liens avec une Assemblée Départementale qui joue un rôle irremplaçable en matière sociale.

Une équipe rassemblée et motivée, travaillant de façon plus collective en neuf pôles principaux : un pôle économique, un pôle finances et territoire, un pôle environnement, un pôle culture, un pôle habitat social, un pôle transports, un pôle solidarité, un pôle politique de la ville et enfin un pôle gouvernance ou ressources humaines.

Ces pôles, vont dessiner le projet global de développement que nous cherchons à mettre en œuvre.

Ils évolueront au gré des choix que nous ferons, notamment des extensions, auxquelles nous procéderons, tant de compétences que de territoires.

Notre organisation doit répondre, en effet, à notre volonté politique.

Elle doit traduire notre vision.

Nous sommes au centre d'une dynamique de territoire.

La tâche est immense, la faiblesse est seulement en nous.

Si nous sommes rassemblés parce que nous sommes fiers de cette terre et convaincus de ses atouts, nous ne pouvons que réussir.

Comment pourrait-il en être autrement sur un territoire d'exception comme l'est le notre, une terre chaleureuse, une terre vivante, demain cultivée et offerte, une terre baignée partout de beauté ?

Bref, comment pourrait-il en être autrement sur une terre magique ?

Je vous remercie"

**Alain Tarlier**

*Président de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais*

*Vice-Président du Conseil Général de l'Aude*

*Adjoint au Maire de Carcassonne*

# Composition du bureau



## Monsieur Alain TARRIER

Président de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais  
Vice-Président du Conseil Général de l'Aude  
Adjoint au Maire de Carcassonne



## Monsieur René ESCOURROU

1<sup>er</sup> Vice-Président

Il représente le Président absent ou empêché. Il est délégué aux Affaires générales et à la coordination du "Pôle économique" en charge :

- du développement économique et commercial en lien avec la création et le pilotage d'un nouveau service dédié,
- de l'aménagement des Zones d'Activités Économiques,
- du développement touristique et de l'aéroport,
- de l'économie rurale et viticole,
- du suivi et de la mise en œuvre du schéma d'urbanisme en lien avec le SCOT,
- de l'évaluation de la politique communautaire et de la prospective,
- et du pôle santé, dans son aspect de Zone d'Activités Économiques.



## Monsieur Christian RAYNAUD

2<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Villemoustaussou

Il est délégué à la coordination du "Pôle transport" en charge :

- des transports urbains et interurbains,
- de la Régie "Agglo' Bus",
- des relations avec le Conseil Général pour ce qui concerne les transports scolaires,
- de l'inter modalité de la définition d'un schéma communautaire de déplacement urbain et interurbain en lien avec le SCOT,
- et de la définition d'un schéma communautaire visant à favoriser le développement des déplacements doux sur le territoire.



## Monsieur Daniel ICHE

3<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est délégué à la coordination du "Pôle solidarité et politique de la ville" en charge :

- de la coordination des délégations relatives à cette compétence,
- des services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS),
- du budget du CIAS,
- de l'insertion (MLI / PLIE),
- du contrat urbain de cohésion sociale (GIP / CUCS),
- et de l'aménagement et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.



## Monsieur Claude BANIS

4<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Trèbes

Il est délégué auprès du 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle économique" en charge des Zones d'Activités Économiques et auprès du 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle solidarité et politique de la ville" en charge des centres sociaux.



## Monsieur Alain COSTE

5<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est délégué à la coordination du "Pôle finances, ressources et territoire" en charge :

- des finances, de l'élaboration des budgets,
- du suivi des procédures et de l'exécution

des Marchés Publics,

- du suivi et de la gestion des politiques contractuelles en lien avec le Département, la Région, l'État, l'Europe,
- du développement du territoire,
- du développement des services communautaires en direction des communes membres de l'agglomération.
- du contrôle et suivi d'exécution des contrats de service communautaires (régies, affermages etc.)
- et de la prospective foncière et immobilière.



## Monsieur Alain CASELLAS

6<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Palaja

Il est délégué à la coordination du "Pôle environnement" en charge :

- du dossier de la collecte et du traitement des ordures ménagères en lien avec le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM),
- du budget du Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM),
- du schéma départemental de collecte du tri / valorisation et d'élimination des déchets,
- des relations avec le Syndicat Départemental des Ordures Ménagères (SYDOM),
- du "Pôle environnemental" de Salvaza,
- de la protection et mise en valeur des espaces naturels et des paysages en lien avec le SCOT,
- des actions de protection contre les risques d'inondation, des relations avec le SMMAR et avec les syndicats hydrauliques du bassin,
- du plan de prévention des risques,
- des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS)
- et des itinéraires de promenade et de randonnée.



## Monsieur Jean-Marie MERCADAL

7<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est délégué à la coordination du "Pôle culture!" en charge :

- de la gestion, du suivi technique et du développement des équipements culturels et de loisirs,
- de la formation du personnel en lien avec les grands projets d'équipements culturels,
- des échanges culturels nationaux et internationaux
- du projet éducatif local communautaire,
- de la mise en place du réseau communautaire de lecture publique,
- du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication,
- et de la programmation, du suivi et de la mise en œuvre de grands événements et animations d'intérêt communautaire.



## Monsieur Christian BURREL

8<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Pennautier

Il est délégué auprès du 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle économique" en charge des questions agricoles, viticoles et rurales.



## Monsieur Régis TRILLES

9<sup>ème</sup> Vice-Président

Il est délégué à la coordination du "Pôle gouvernance" en charge :

- des ressources humaines des services de l'agglomération,
- de l'organisation des services,
- de l'évaluation de l'intégration des interventions communautaires,
- et des politiques de solidarité territoriale.



## Monsieur Jean-Luc SARRAIL

10<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Cazilhac

Il est délégué auprès du 1<sup>er</sup> Vice Président délégué à la coordination du "Pôle économique" en charge du développement économique, auprès du 5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle finances, ressources et territoires" en charge de la prospective foncière et immobilière et auprès du 6<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle Environnement" en charge des espaces naturels en lien avec le SCOT, de la prévention des risques d'inondations en lien avec le SMMAR, du plan de prévention des risques et des Plans Communaux de Sauvegarde.



## Monsieur Jean-Pierre BOTSEN

11<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Pezens

Il est délégué auprès du 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle Solidarité et politique de la ville" en charge des politiques d'insertion.



## Monsieur Régis JAUB

12<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Couffoulens

Il est délégué auprès du 5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle solidarité et politique de la ville" en charge de l'enfance et de l'adolescence.



## Monsieur Angel ESTEBAN

13<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Caux et Sauzens

Il est délégué auprès du 7<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle culture!" en charge de la Médiathèque et du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (École d'Arts).



## Monsieur Daniel BARCELO

14<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Preixan

Il est délégué auprès du 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle solidarité et politique de la ville" en charge des personnes âgées et auprès du 18<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle urbanisme et territoire" en charge du suivi du transfert de compétence assainissement.



## Monsieur Jésus TOLOMIO

15<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Lavalette

Il est délégué auprès du 18<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle urbanisme et territoire" en charge de l'eau et de l'assainissement, et auprès du 2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à l'environnement en charge des itinéraires de promenade et de randonnées et en charge des déplacements doux.



## Monsieur Frédéric ANDRIEUX

16<sup>ème</sup> Vice-Président – Adjoint au Maire de Berriac

Il est délégué auprès du 18<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle urbanisme et territoire" en charge de l'évaluation de l'intégration des orientations du SCOT à l'échelle des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes du territoire.



## Monsieur Bernard CALVET

17<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Leuc

Il est délégué à la co-coordination du "Pôle Habitat social" en charge :

- du Programme Local de l'Habitat (PLH),
- du Programme d'Intérêt Général (PIG) et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) d'intérêt communautaire,
- des relations avec les bailleurs sociaux,
- du comité d'insalubrité.

## Composition du bureau



### Monsieur Roland COMBETTES

18<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Roullens

Il est délégué à la coordination du "Pôle urbanisme et territoire" en charge :

- de la définition et mise en œuvre du SCOT,
- de la définition du schéma d'urbanisme commercial

en lien avec le SCOT,

- de l'évaluation de l'intégration des orientations du SCOT à l'échelle des communes du territoire (PLU),
- de l'élaboration d'un schéma directeur de l'eau,
- de la mise en œuvre de la politique communautaire de l'eau : ressource, approvisionnement, adduction, traitement, et gestion des équipements rattachés,
- de la mise en œuvre de la politique communautaire d'assainissement : collecte, traitement et gestion des équipements rattachés,
- du suivi du schéma directeur de l'assainissement collectif et non collectif,
- de l'intégration des dispositifs de gestion (personnel et équipements rattachés) et de l'unification tarifaire,
- et de l'Établissement Public Foncier du Languedoc-Roussillon (EPFLR).



### Monsieur Thierry MASCARAQUE

19<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Rouffiac d'Aude

Il est délégué à la co-coordination du "Pôle Habitat social" en charge :

- du suivi de l'Opération de rénovation urbaine et des relations avec l'ANRU (Agence Nationale pour

la Rénovation Urbaine),

- de la politique communautaire de l'habitat social,
- de la mise en œuvre du plan départemental du logement des personnes défavorisées,
- et des relations avec les bailleurs sociaux.



### Monsieur René SCIAMMA

20<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Villedubert

Il est délégué auprès du 5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle finances, ressources et territoires" en charge du développement des services communautaires et du suivi des contrats de services communautaires et auprès

du 9<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle gouvernance" en charge de l'évaluation des interventions communautaires et des politiques de solidarité territoriales.



### Monsieur Jean-Louis ARIBAUD

21<sup>ème</sup> Vice-Président – Maire de Villefloure

Il est délégué auprès du 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle solidarité et politique de la ville" en charge de l'aménagement et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage.



### Monsieur Jean-Claude PEREZ

1<sup>er</sup> Membre du Bureau – Maire de Carcassonne

Il est délégué auprès du Président en charge des relations avec la Ville de Carcassonne.



### Monsieur Henri SOURNIES

2<sup>ème</sup> Membre du Bureau – Maire de Cavanac



### Monsieur Manuel IBANEZ

3<sup>ème</sup> Membre du Bureau – Maire de Mas des Cours

Il est délégué auprès du 6<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle Environnement" en charge du plan de prévention des risques et des Plans Communaux de Sauvegarde.



### Monsieur Alain GARINO

4<sup>ème</sup> Membre du Bureau – Maire de Fontiès d'Aude

Il est délégué auprès du 2<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle transport" en charge de la définition d'un schéma communautaire de déplacements urbains et interurbains en lien avec le SCOT et de la définition d'un

schéma communautaire de vélo route et voies vertes visant à favoriser le développement des déplacements doux entre les communes de l'agglomération.



### Monsieur Jean-Pierre PELIX

5<sup>ème</sup> Membre du Bureau – Maire de Montirat

Il est délégué auprès du 18<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle urbanisme et territoire" en charge du schéma eau et assainissement.



### Monsieur Gilbert MARCH

6<sup>ème</sup> Membre du Bureau – Maire de Montclar

Il est délégué auprès du 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle économique" en charge de l'économie rurale et viticole, et auprès du 3<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle solidarité et politique de la ville", et

du 14<sup>ème</sup> Vice-Président délégué aux personnes âgées en charge des associations du 3<sup>ème</sup> âge.



### Monsieur Jean-Paul FERRIF

7<sup>ème</sup> Membre du Bureau – Adjoint au Maire de Trèbes

Il est délégué auprès du 1<sup>er</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle économique" en charge du développement touristique et de l'aéroport, auprès du 5<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle

finances, ressources et territoires", et auprès du 7<sup>ème</sup> Vice-Président délégué à la coordination du "Pôle culturel" en charge des équipements de loisirs.